bry94.fr

la Vie à Bry

ville de Bry sur Marne

Juin 2015 n°412

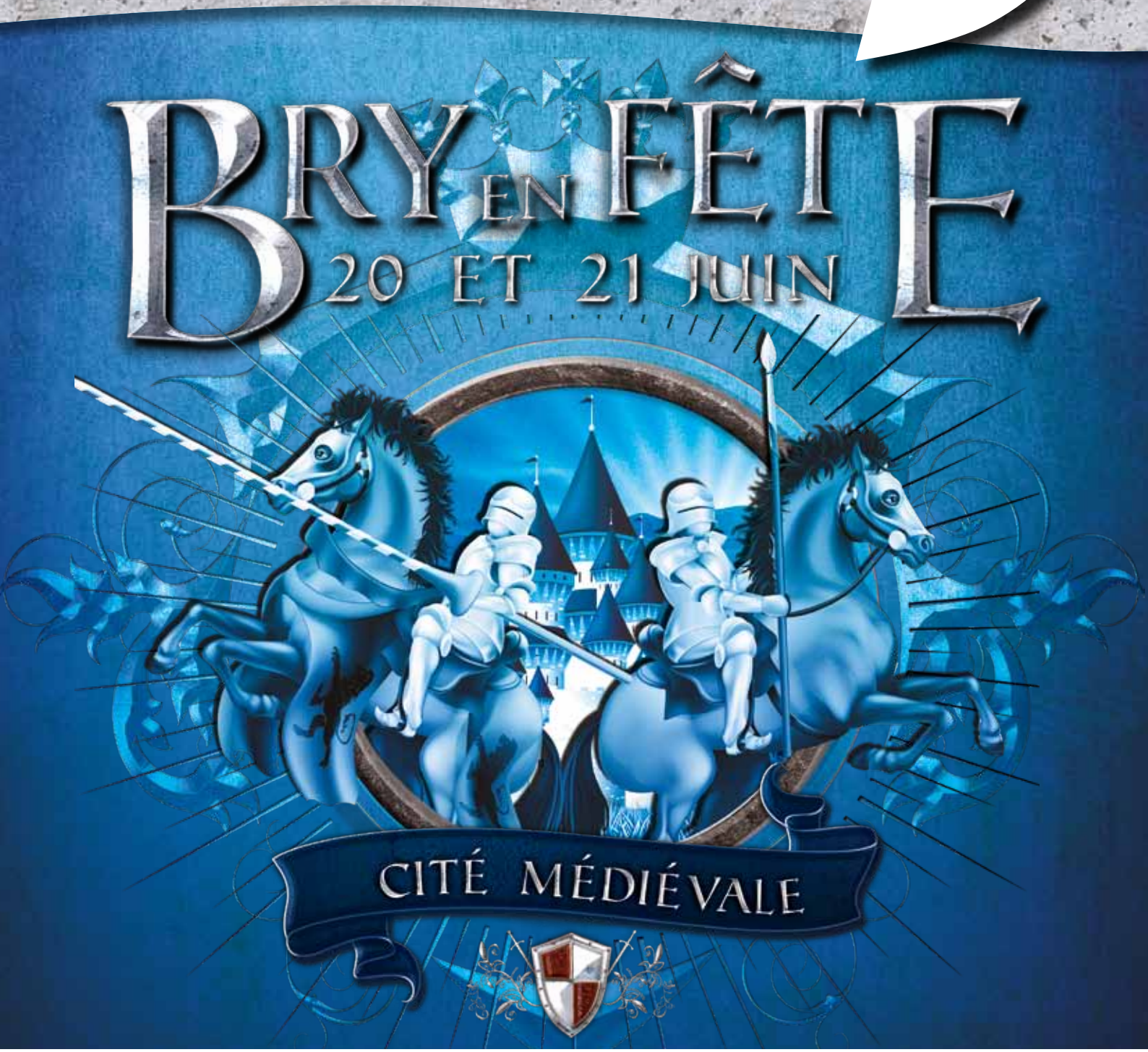

RER A
« Gare aux travaux »
Page 8

Happy Culture
Un mois festif et culturel
Supplément en pages centrales

Parc des Coudrais
2 nouveaux hectares, ça se fête !
Page 9

sommaire

Le mot du Maire - agenda du Maire 3

en actions

Conseil municipal du 18 mai 4
Commémoration du 18 juin
Plan local d'urbanisme : Impliquez-vous pour l'avenir de votre ville 5
Nouvelle activité économique
Rythmes scolaires : on fait le bilan 6
Métropole du Grand Paris : mais où en est-on ? 7
PLU : modification en cours
RER A : en travaux 8
Grand Paris Express : au cœur de l'emploi
Évènement : le parc des Coudrais fête ses 2 hectares en plus ! 9

loisirs

Bry en fête : cité médiévale 10

culture

Associations culturelles 12
Centre artistique de Malestroit 13
Les incorruptibles : il n'y a pas d'âge pour critiquer 14
Happyculture (supplément en pages centrales)

sécurité

Police municipale : actions, prévention 15

côté jeunes

Journée défense et citoyenneté : vis ta citoyenneté ! 16
Espace glisse : le port du casque n'est pas un cliché 17
Jumelage : une petite virée à Moosburg ?
Tremplin jeunes : à vous la scène

sport

Cross des écoles : 1, 2, 3 courez ! 18
Jeux du Val-de-Marne : tous en jogging
Vacances d'été, vacances sportives

solidaire

Médecins de ville et hospitaliers : échangez pour mieux soigner 19
Petite enfance : s'équiper à petits prix
Plan canicule : lutter contre l'isolement des personnes fragiles
Formulaire plan canicule (pages 20 et 21)

environnement

Biodiversité : apprendre en s'amusant au parc des Coudrais 20

parole aux élus 21

Permanences en mairie

• Infos impôts
par le centre des impôts
le 1er jeudi de chaque mois de 14 h à 16 h
Sans rendez-vous

• Assistantes sociales
de la Circonscription d'action sanitaire et sociale
Le mardi de 9 h à 12 h
Le jeudi de 9 h à 12 h
Prendre rendez-vous au 01 48 71 58 60

• Conseil conjugal
par l'Association pour le couple et l'enfant. Permanence à la Maison de la petite enfance
Le mardi de 9 h à 12 h
Prendre rendez-vous au 01 42 07 49 74

• Conseil juridique
par des avocats
Le samedi de 10 h à 11 h 30
Prendre rendez-vous en mairie
Tél. : 01 45 16 68 00

• Police nationale
Permanence à la police municipale
7 rue Paul Barilliet
Le lundi de 8 h 30 à 12 h
et le mercredi de 13 h 30 à 17 h 30

• Maison de Justice et du Droit
Tél. : 01 45 16 18 60 - Fax : 01 45 16 18 69
15 rue Albert Thomas
Champigny-sur-Marne

Numéros d'urgence

- SAMU (urgences médicales) : 15
- Police secours : 17
- Pompiers : 18
- Numéro unique d'urgence européen : 112
- Police municipale : 01 45 16 68 22
- Dentistes dimanches et jours fériés : 01 48 52 31 17

La Vie à Bry - juin 2015 - n° 412 - Edité par la Ville de Bry-sur-Marne sur papier recyclé
1, Grande rue Charles de Gaulle - 94360 Bry-sur-Marne - Tél. : 01 45 16 68 00 - Courriel : mairie@bry94.fr
Directeur de la publication : Jean-Pierre Spilbauer
Conseillère municipale déléguée à la communication : Isabelle Dalleau
Directrice de la communication : Laurie Lagarde
Rédaction : Stéphanie Michel, Virginie Bonnet, Christelle Charlot
Maquette : I. Viénot - Photos : service communication, P. Rue, M. Flipo, L. Delage, G. Montcharmont, istock.
Impression : RAS (IMPRIM'VERT) - Numéro tiré à 8 200 exemplaires

Toute reproduction interdite (y compris sur Internet) sauf autorisation expresse.

IMPRIM'VERT®

Le journal municipal « La Vie à Bry » est distribué gratuitement en fin de mois dans toutes les boîtes aux lettres.
Si vous ne le recevez pas régulièrement, signalez-le sans attendre à la Mairie au 01 45 16 68 00

Les rendez-vous du Maire
du mois de mai

Mardi 5 mai
• Déjeuner avec M. Rudy MARZOUK, propriétaire des terrains des studios de Bry
• Conseil d'école, maternelle Jules Ferry
• Réunion avec les présidents d'associations culturelles à propos de la révision du PLU*

Mercredi 6 mai
• Réunion de travail sur les travaux du restaurant scolaire de la Pépinière
• Rencontre avec EPAMARNE à propos de la future résidence étudiante

Jeudi 7 mai
• Audition de M. Thierry LAJOIE, président de l'AFTRP (Agence foncière et technique de la région parisienne)
• Première réunion sur l'évolution du quotient familial

Mardi 12 mai
• Signature officielle de la nouvelle convention de sécurité et de Prévention de la délinquance en présence de M. le Sous-Préfet et de M. le Commissaire de Nogent

Mercredi 13 mai
• Rencontre avec 40 jeunes de 14-18 ans autour de la révision du PLU

Vendredi 15 mai
• Soirée officielle pour fêter les 40 ans du jumelage entre Bry et Moosburg

Lundi 18 mai
• Assemblée générale d'ORBIVAL (association départementale pour le métro dans le 94)
• Conseil municipal et Conseil en commission sur le Contrat de développement territorial, la Métropole du Grand Paris et la révision du PLU de Bry

Mardi 19 mai
• Conseil des élus de la Métropole du Grand Paris, Préfecture de Région
• Participation au Conseil d'administration de l'agence de développement du Val-de-Marne
• Réunion du bureau de l'ACTEP**
• Soirée d'échange avec les artisans, commerçants, TPE et PME de Bry

Mardi 26 mai
• Participation à la table ronde du colloque « Ville et autoroute : une réconciliation (im)possible » organisée par la Caisse des dépôts et consignation

Mercredi 27 mai
• Conseil d'administration du STIF (Syndicat des Transports d'Ile-de-France)
• Déplacement à Istres à propos des évolutions possibles de l'éclairage public

Jeudi 28 mai
• Assemblée générale de la Société publique locale

Vendredi 29 mai
• Conseil syndical de l'ACTEP sur les propositions de périmètre des futures Etablissements publics territoriaux (EPT) de la Métropole du Grand Paris

Samedi 30 mai
• Festival de l'Oh
• Trophée de football de l'INA au Parc des Sports
• Nettoyage des Bords de Marne avec le CKCF
• Installation de la ruche pédagogique, rue de la République

Dimanche 31 mai
• Rencontre avec les représentants de la communauté juive de Bry-sur-Marne

**Plan local d'urbanisme*
***(Association des Collectivités Territoriales de l'Est Parisien)*

le mot du Maire

Madame, Monsieur,

Prévue pour le 1er juin 2015, la signature officielle du Contrat de développement territorial (CDT) est repoussée *sine die* a-t-on appris par les services du Préfet de Région, au début du mois de mai.

Cette volte-face est un très mauvais signal envoyé par l'Etat aux trois villes de Bry, Villiers et Champigny qui s'étaient pourtant engagées depuis des années dans la rédaction de ce CDT (pas moins de 14 versions différentes ont été discutées, point par point !) puis dans la signature de celui-ci. La population avait été appelée à donner son avis fin 2014 via une enquête publique, chacune des trois villes concernées a ensuite adopté une délibération en Conseil municipal… Il ne restait plus qu'à apposer les signatures au bas du contrat. Et voilà que l'Etat nous dit aujourd'hui que cette signature est reportée « à l'automne », sans plus de précision.

Les justifications avancées soulèvent plus de questions qu'elles n'apportent de réponses : il s'agirait, écrit le Préfet de Région, « *d'attendre que soient précisés les périmètres des futurs Etablissements publics territoriaux (EPT) qui constitueront la Métropole du Grand Paris* » afin que CDT et EPT soient en cohérence… Dans ce cas, pourquoi l'Etat a-t-il déjà signé plusieurs autres CDT ces derniers mois alors que nous ne connaissions pas plus les périmètres des futurs EPT ? Pourquoi l'Etat répétait-il jusqu'à présent que tous les CDT devaient impérativement être signés avant le 3 juin 2015 pour des raisons juridiques si c'est pour finalement faire le contraire aujourd'hui ? On comprend d'autant moins que dans chacun des 4 scenarii proposés par l'Etat, les trois villes concernées font bel et bien partie du même EPT…

Au-delà de cet imbroglio bien éloigné des préoccupations des Bryards et des habitants de l'Est Parisien, le message renvoyé par ces tergiversations de dernière minute est incompréhensible.

Je souhaite vivement que la démarche partenariale entre les communes et l'Etat, qui a prévalu à l'occasion de la rédaction du CDT, ne soit pas trop vite enterrée. C'est ce que nous, maires des trois villes concernées, dirons au Préfet de Région qui a enfin accepté de nous recevoir au plus vite pour en discuter. Quoi qu'il en soit, vous pouvez compter sur ma détermination sans faille pour défendre le point de vue des Bryards. Je vous tiendrai régulièrement informés de la suite de ce dossier important.

Jean-Pierre SPILBAUER
Maire,
Conseiller Régional d'Île-de-France

CONSEIL MUNICIPAL

Principales délibérations* de la séance du 18 mai

Budget

Le Conseil municipal a adopté le compte administratif 2014 du budget principal qui retrace l'ensemble des opérations réalisées au cours de l'exercice, en dépenses et en recettes :
Investissement : dépenses : 9 563 310,64 € / recettes : 8 405 839,99 € / déficit : 1 157 470,65 €. **Fonctionnement :** dépenses : 29 170 218,40 € / recettes : 33 118 696,17 € / excédent : 3 948 477,77 €. Au vu de ces résultats, il a été décidé d'affecter une partie de l'excédent de la section de fonctionnement 2014 à la couverture du déficit d'investissement (1 157 470,65 €) et du solde des restes à réaliser (2 220 309,37 €).

• Le Conseil municipal a également adopté le compte administratif 2014 du budget annexe de l'assainissement : **Investissement :** dépenses : 225 782,07 € / recettes : 775 156,96 € / excédent : 549 374,89 €. **Fonctionnement :** dépenses : 304 665,21 € / recettes : 343 239,49 € / excédent : 38 574,28 €.

Au vu de ces résultats, il a été décidé d'affecter ces exédents de la manière suivante : 549 374,89 € en excédent d'investissement reporté et 38 574,28 € en résultat de fonctionnement reporté.

• Une décision modificative sur le budget 2015 a été adoptée afin d'intégrer les recettes réelles fiscales connues et de proposer des opérations nouvelles (restructuration et réaménagement des salles de restaurants de La Pépinière et Daguerre (228 100 €), travaux de voirie (255 000 €)...) qu'il n'avait pas été possible de retenir au budget primitif, compte-tenu de l'incertitude concernant les recettes de la commune. Même chose en ce qui concerne le budget annexe de l'assainissement.

Un volet emploi pour le Contrat de développement territorial (CDT) des Boucles de la Marne

Souhaitant rester fidèles à leurs politiques d'insertion professionnelle visant à faciliter l'accès à l'emploi de leurs habitants, les villes de Bry, Champigny et Villiers ont décidé d'adjoindre un volet emploi au CDT des Boucles de la Marne qu'elles signeront prochainement.

Projet éducatif du service enfance/jeunesse

La Ville doit proposer un projet éducatif dans les accueils de loisirs des jeunes de 3 à17 ans, afin de définir les orientations éducatives qu'elle souhaite voir développer (accueil diversifié et de qualité, encouragement à participer à la vie locale, etc).

Convention relative au projet éducatif territorial pour les années scolaires 2014/2015 et 2015/2016 approuvée

Le Projet éducatif territorial formalise la mise en place, par les collectivités territoriales, d'une démarche permettant de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité, avant, pendant et après l'école, organisant ainsi la complémentarité des temps éducatifs.

Prochain Conseil municipal :
séance publique

• lundi 29 juin à 20 h

Les dates des conseils municipaux sont susceptibles d'être modifiées de manière tout à fait exceptionnelle. Pour consulter les dates de mises à jour, rendez-vous sur le site de la ville.

◇ Et aussi

• Modification simplifiée du Plan local d'urbanisme (*cf. article en page 7*)

• Approbation du nouveau règlement intérieur des centres de loisirs

• Actualisation des tarifs du centre équestre municipal de Bry pour la saison 2015/2016

• Attribution d'une subvention exceptionnelle de 8 560,88 € à l'association Office de tourisme

• Attribution d'une subvention exceptionnelle de 500 € à l'association *Les Violons de Bry*

*L'intégralité des délibérations est consultable sur

bry94.fr ⊛ **Ma mairie**
Le Conseil municipal

COMMÉMORATION

La ville de Bry, en coordination avec les villes du Perreux et de Nogent, et les comités locaux d'anciens combattants invitent la population au 75e anniversaire de l'appel du 18 juin 1940 du Général de Gaulle.

Jeudi 18 juin à 19 h 30
devant la stèle du Général de Gaulle (place de la gare SNCF)

PLU Bry-sur-Marne
Plan Local d'Urbanisme
Une qualité de ville à partager

Impliquez-vous pour l'avenir de votre ville

En février dernier, la Ville se lançait dans la révision de son Plan local d'urbanisme (PLU). Il s'agit d'un document qui fixe la stratégie communale en matière d'aménagement et de développement durable. La Ville souhaite donc profiter de cette démarche pour permettre aux Bryards de devenir partie prenante dans cette révision. Ouverture et transparence, voilà l'état d'esprit qui anime l'équipe municipale.

Vous pouvez participer et donner votre avis lors des prochains rendez-vous participatifs organisés dans le cadre de cette révision. Ne manquez pas les rendez-vous du mois de juin…

• **Une balade urbaine** qui permettra à tous les participants de découvrir ou redécouvrir les différents secteurs à enjeux de la ville de manière très concrète, directement sur le terrain. Le parcours précis sera communiqué à l'avance aux participants et un bus sera mis à disposition par la ville.

• **Balade n°2** « Développement Durable, Mobilité, Transports »

Samedi 13 juin à 9 h

Salle des commissions

Inscription obligatoire à l'accueil de l'Hôtel de ville, par téléphone au 01 45 16 68 00 ou en remplissant le formulaire disponible sur bry94.fr (dans la limite des places disponibles).

Trois **« conversations bryardes »** thématiques qui s'inscrivent dans la continuité des balades urbaines et qui permettront d'avoir des temps d'échanges spécifiques sur les enjeux identifiés lors de ces balades.

• **Conversation bryarde n°1**
« Habitat, Logement »
Mardi 16 juin à 19 h
Salle des mariages

• **Conversation bryarde n°2**
« Equipements, Transports, Commerces »
Mercredi 17 juin à 19 h
Salle des mariages

• **Conversation bryarde n°3**
« Cadre de vie (paysage, espaces verts, environnement) »
Mercredi 24 juin à 19 h
Salle des mariages

Inscription obligatoire à l'accueil de l'Hôtel de ville, par téléphone au 01 45 16 68 00 ou en remplissant le formulaire disponible sur bry94.fr (dans la limite des places disponibles)

Qu'est-ce que le PLU ?

Le Plan local d'urbanisme (PLU) est le principal document d'urbanisme de planification au niveau communal ou intercommunal. Il remplace le plan d'occupation des sols (POS) depuis la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain du 13 décembre 2000, dite « loi SRU ».

NOUVELLE ACTIVITÉ

Artisan Menuisier

Emmanuel Demizieux, Bryard, installé au 2 rue des Pilotes, réalise tous vos travaux intérieurs et extérieurs de menuiserie (bois et ses dérivés), des plus petits aux plus importants projets : agencement et optimisation d'espace (dressing, combles, cuisine, garage ...), fabrication de mobilier sur mesure, pose de parquet, terrasse, abri de jardin, cabane en bois... il concrétise la moindre de vos idées.

Les déplacements, l'étude et la conception des plans nécessaires à l'établissement de votre devis sont gratuits
Garantie Décennale

Contactez le 06 87 73 77 56 ou par mail : emmanudem@yahoo.fr

RYTHMES SCOLAIRES

On fait le bilan

La fin de l'année scolaire est proche. Alors qu'enfants et parents pensent déjà à leurs activités des « grandes vacances », le temps est venu pour la Ville de faire le point sur cette première année marquée par la réforme des rythmes scolaires.

Cette réforme, imposée par l'Etat aux communes, a engendré des dépenses supplémentaires importantes et suscité de très nombreuses réserves. Malgré cela, la Ville a choisi de mettre en avant l'intérêt de l'enfant. Au terme de cette première année, le bilan de l'organisation est jugé positif : chacun a pu trouver son rythme. Il a donc été décidé de reconduire pour 2015/2016 le même schéma.

Une organisation choisie avec les Bryards

Concertation, c'est le mot qui a guidé la mise en place de ces nouveaux rythmes.
De février 2013 à septembre 2014, tous les acteurs ont été consultés : directeurs d'écoles, enseignants, représentants des parents d'élèves, agents municipaux impliqués, parents d'élèves, associations,... L'objectif : que tous les avis soient écoutés pour que cette nouvelle organisation soit la plus cohérente possible dans l'intérêt des enfants et qu'elle se mette en place sereinement. Il s'agissait aussi d'assurer une continuité entre les différents moments de la journée des enfants, avec toujours un encadrement de qualité.
La municipalité a donc décidé d'ouvrir un centre de loisirs dans chaque école le mercredi. Durant l'été 2014, de nombreux travaux ont été effectués pour accueillir les élèves dans les meilleures conditions possibles. Ainsi, les enfants qui restent au centre le mercredi après-midi n'ont pas besoin de se déplacer dans un autre établissement scolaire : un souci de moins pour les enfants et les parents ! Autre nouveauté : la restauration scolaire ouverte le mercredi à tous les enfants, même ceux qui ne restent pas au centre l'après-midi !

Des ajustements tout au long de l'année

Comme toute nouvelle réforme, un temps d'adaptation et des ajustements ont été nécessaires. À plusieurs reprises, le Maire a rencontré le personnel municipal en charge de l'accueil des enfants (Atsem, animateurs, agents de restauration scolaire, personnes en charge de l'accueil ou du nettoyage,...) afin de recueillir leurs impressions sur cette nouvelle organisation.
En parallèle, le Maire a également concerté le personnel enseignant et les parents d'élèves, notamment dans le cadre des réunions d'« un enfant dans la ville » *(ndlr : lieu de débat autour de l'enfant regroupant les principaux acteurs des temps scolaire et périscolaire)*. Ainsi, l'organisation interne a pu être affinée : suivi des effectifs, renforcement de la communication sur les activités, ajustement de la sécurité pour les sorties d'école,... Retrouvez les compte-rendus sur

bry94.fr → A chaque âge Enfance

C'est reparti pour 2015 !

Au vu du bilan positif qui se dresse, la Ville a fait le choix de reconduire cette organisation et a même répondu à la nouvelle demande d'associations de parents d'élèves : que tous les enfants des écoles maternelles restant après 15 h 45 aient un goûter *(cf. rappel de l'oganisation d'une journée dans le schéma ci-dessous)*.
En ce qui concerne le temps périscolaire, les enfants auront toujours autant de choix à leur disposition ! Alors que l'ensemble des élèves peut participer aux multi-activités de loisirs, les élèves de l'élémentaire continueront à pouvoir découvrir une activité sportive ou ludique comme l'équitation, le théâtre, le tennis,... grâce aux Escal'loisirs. Ambiance plus studieuse pour les études surveillées, et toujours la possibilité de laisser son enfant à l'accueil du soir pour venir le chercher à tout moment de 17 h 15 à 18 h 30 sans risque d'interrompre une activité. N'oubliez pas de remplir le dossier d'inscription distribué dans chaque cartable ce mois-ci et de le remettre **au plus tard le 27 juin** en mairie. Il vous permettra d'inscrire vos enfants aux différentes activités périscolaires et au centre de loisirs du mercredi.

CENTRES DE LOISIRS

Inscriptions obligatoires !

Il est désormais indispensable d'inscrire son enfant au centre de loisirs, et ce pour chacune des vacances scolaires. Vous avez **jusqu'au 20 juin** pour retourner en mairie le bulletin d'inscription qui vous a été distribué dans les écoles, et qui est téléchargeable sur bry94.fr ou sur le portail famille.

ORGANISATION D'UNE JOURNÉE

Lundi Mardi Jeudi Vendredi	7h30	Accueil de loisirs	8h30	Temps scolaire	11h30	Accueil du midi (repas + accueil)	13h30	Temps scolaire	15h45	Accueil périscolaire	18h30
Mercredi	7h30	Accueil de loisirs	8h30	Temps scolaire	11h30	Accueil du midi (repas + accueil)	13h30	Centre de loisirs			18h30

Les créneaux bleus sont des temps **périscolaires** pris en charge par la **Ville**.
Les créneaux verts sont les temps **scolaires**, pris en charge par l'**Education nationale**.

MÉTROPOLE DU GRAND PARIS (MGP)

Mais où en est-on ?

Vous lisez dans la presse et dans *La Vie à Bry* des articles faisant allusion à la Métropole du Grand Paris, mais savez-vous vraiment ce que prévoit la loi qui la mettra en place à partir du 1er janvier 2016 ?

Ce sujet est compliqué car, force est de constater, que six mois avant sa soi-disant création, la loi n'est toujours pas votée. Elle le sera vraisemblablement pendant l'été, mais ce qu'elle contiendra est encore très flou.
Quelques certitudes toutefois : la Métropole du Grand Paris regroupera toutes les villes des départements du Val-de-Marne, de la Seine-Saint-Denis, des Hauts de Seine et Paris, soit près de 6 millions d'habitants. Que deviendra la Région Ile-de-France dans ce nouveau découpage ? La MGP sera elle-même divisée en « Territoires » de 300 000 habitants au minimum. Ces nouvelles intercommunalités seront à priori connues à la rentrée mais avec qui Bry sera-t-elle mariée ? Et pour faire quoi ?
Afin de mieux comprendre les enjeux de cette réforme, et si vous voulez échanger sur ce sujet, une série de réunions est organisée sur le périmètre de la future Métropole (voir ci-contre).

INFORMEZ-VOUS

• A Bry, Monsieur le Maire vous convie à une réunion d'information **le mercredi 10 juin à 20 h, à l'Hôtel de ville, salle des mariages.**

• Près de Bry, deux réunions de concertation sont prévues : **Vendredi 26 juin à Rosny**, sur le thème de la « Métropole Solidaire » **Jeudi 2 juillet au pavillon Baltard**, à Nogent, sur le thème de la « Métropole des habitants »

Plus d'info sur metropole-des-habitants.mongrandparis.jenparle.net

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Modification en cours

Pourquoi modifie-t-on le PLU ?

La modification simplifiée a pour but :
- d'apporter des compléments et précisions réglementaires nécessaires à la juste application des règles du Plan local d'urbanisme par les administrés et la bonne instruction des autorisations d'urbanisme ;
- de faciliter la prise en main du dispositif réglementaire par les usagers (lexique)
- de procéder à des ajustements d'actualité liés aux dernières évolutions législatives et réglementaires en matière d'urbanisme (suppression du Coefficient d'occupation des sols (COS) par la loi ALUR*) ;
- de corriger des erreurs matérielles observées dans le règlement écrit du Plan local d'urbanisme et les oublis non traités ;
- d'adapter le contenu de certaines règles aux besoins et aux réalités du terrain.

Le dossier sera mis à disposition du public du 15 juin au 18 juillet inclus :
- en format papier dans les locaux de la mairie, à l'accueil de la mairie – 1 Grande rue Charles de Gaulle, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 et le samedi de 9 h à 12 h
- en téléchargement sur bry94.fr

Durant cette période, les observations sur le projet de modification simplifiée du PLU pourront être consignées sur un registre déposé à l'accueil de l'Hôtel de ville.

**Accès au logement et urbanisme rénové*

Autorisation d'urbanisme

Mode d'emploi

Déclaration préalable, permis de construire, permis de démolir, vous venez de faire une demande d'autorisation d'urbanisme auprès de la mairie ?
Découvrez les différentes étapes d'instruction de votre dossier, du dépôt de la demande à l'achèvement des travaux, dans le nouveau dépliant « *Autorisation d'urbanisme : mode d'emploi* », disponible à l'accueil de l'Hôtel de ville.

Le service urbanisme vous accueille, avec et sans rendez-vous, du lundi au vendredi. Retrouvez les horaires des différentes permanences et le dépliant sur

bry94.fr → Ma mairie Urbanisme

RER A

En travaux !

Les transports sont une des plus grandes préoccupations des Bryards, et en particulier le RER A avec sa mauvaise desserte et ses nombreux dysfonctionnements. Dès cet été, la RATP va procéder à des travaux de renouvellement des équipements sur la ligne. Attention, trafic perturbé !

Si le RER A est un moyen de transport efficace pour relier Bry au centre de Paris, malheureusement, l'augmentation constante du nombre d'usagers de cette ligne conduit à de nombreux dysfonctionnements.

Des décisions ont été prises afin de tenter d'améliorer « un peu » la situation : l'arrivée de nouvelles rames à deux étages pour transporter 30 % de passagers en plus, l'automatisation de la ligne jusqu'à Noisy-le-Grand en 2018/2019 qui permettra d'améliorer les conditions de transport et que tous les trains puissent s'arrêter à Bry, et des travaux pour réhabiliter le tronçon central dans Paris. Des travaux qui vont durer quatre ans et qui commencent dès le mois prochain.

4 semaines d'interruption de trafic

Ces travaux s'inscrivent dans un plan pluriannuel qui s'étendra sur plusieurs étés jusqu'en 2021. En effet, cela fait plus de 40 ans que cette ligne existe et renouveler le matériel de voie apparaît comme une nécessité pour garantir la sécurité des voyageurs et maintenir des conditions optimales de fonctionnement de la ligne.
Du 25 juillet au 24 août, le trafic sur la ligne, **entre les stations Auber et La Défense** va donc être interrompu. En effet, la période estivale s'avère être la plus propice à la réalisation des travaux étant donné que la fréquentation des usagers est alors moins forte. Cependant, la RATP procèdera au renforcement des lignes de métro et de bus concernés afin de continuer à proposer les meilleures solutions alternatives possibles aux usagers de cette ligne. Utilisateurs et utilisatrices du RER A, pensez à anticiper votre trajet !

Plus d'infos sur
travaux-ete-rer-a.ratp.fr

GRAND PARIS EXPRESS

Au cœur de l'emploi

Le Grand Paris Express… un vaste chantier au cœur de l'actualité. Mais aussi une véritable aubaine pour l'emploi : dévoiements des réseaux (*ndlr : le fait de détourner un réseau*), travaux concessionnaires *(ndlr : travaux fait par les exploitants de réseaux*) , futur site de maintenance et de remisage… En effet, le Grand Paris Express, ce sont des dizaines de gares qui vont être construites, dont celle de « Bry-Villiers-Champigny », des nouvelles lignes de métro, etc. Et cela ne se fera pas tout seul. Maçons, conducteurs d'engins, etc. de l'ouvrier qualifié à l'ingénieur, du débutant au travailleur expérimenté, ce ne sont pas moins de 10 000 emplois qui vont être créés dans le milieu du BTP (Bâtiments et travaux publics), 6 000 dans la filière ferroviaire, et autant de personnes qui vont être recrutées.

Les villes de Bry, Villiers et Champigny, en partenariat avec Pôle emploi et les missions locales, ont organisé le 31 mars dernier, à la Maison pour tous du Bois l'Abbé, à Champigny, un après-midi de présentation des métiers du Grand Paris Express. L'objectif : rencontrer et accompagner les demandeurs d'emploi du territoire dont le profil correspond aux métiers recherchés afin de veiller à ce que les Bryards, Campinois et Villiérains aient accès à ces emplois. Plus qu'un simple forum, cet après-midi a marqué la concrétisation d'une première « fiche action » parmi les 52 prévues par le Contrat de développement territorial (CDT) des Boucles de la Marne signé prochainement.

ÉVÈNEMENT

Le parc des Coudrais fête ses 2 hectares en plus !

Véritable poumon vert de la ville, le parc des Coudrais s'étend aujourd'hui sur pas moins de 4,8 hectares, reliant ainsi le boulevard Pasteur aux hauts de Bry. Chaque jour, joggers, écoliers, promeneurs, familles avec ou sans bambins, passent par ce parc.

Lieu apprécié des Bryards, depuis plus d'un an, cet espace a fait l'objet de multiples travaux visant à ouvrir davantage ce parc aux habitants mais surtout d'en améliorer son cadre et son utilité. En effet, plus qu'un parc où il fait bon profiter des rayons du soleil au cœur de la ville, les Coudrais sont une vraie percée douce* où petits et grands peuvent traverser la ville, à l'abri des voitures et en découvrant, le long du chemin, des espèces florales parfois insoupçonnées…

Au départ, il y avait un parc. 2,9 hectares plutôt sympas, en cœur de ville. Cependant, une partie était en friche. La majorité municipale a donc choisi d'utiliser cet espace pour favoriser la liaison entre les différents quartiers de la ville : « *nous avons offert 2 hectares d'espaces verts supplémentaires aux Bryards, notamment à ceux qui l'utilisent quotidiennement comme par exemple les enfants qui habitent le quartier de la médiathèque et vont à l'école Paul Barilliet* », explique Emmanuel Gilles de la Londe, adjoint au Maire en charge notamment des Espaces verts. Pour ce faire, des travaux ont été entrepris, dans le cadre d'un plan pluriannuel qui vient de s'achever.

Vers un parc plus grand

Tout d'abord, une première phase au cours de laquelle il a été créé un cheminement piéton entre la rue Jo Privat et le parc déjà existant, rue Léon Menu. Cela a permis aux Bryards d'accéder directement par le parc à la médiathèque et aux commerces. Côté verdure, l'espace boisé a été débroussaillé en partie, et une haie a été plantée le long des maisons des riverains afin de préserver la tranquillité de leurs jardins. Deuxième année, autre phase : cette fois les services techniques de la ville continuent l'extension avec une allée reliant le parc à l'avenue de l'Europe, non loin de l'hôpital Saint-Camille. Désormais, les détours par la rue des frères lumières pour accéder aux écoles appartiennent au passé. Le parc des Coudrais permet un accès direct au groupe scolaire Paul Barilliet via notamment un accès piétonnier qui relie l'avenue de l'Europe (à la sortie du parc des Coudrais) au portail du groupe scolaire.

Le développement durable au cœur du projet

L'extension du parc est terminée. Reste à faire en sorte que l'environnement soit préservé. En effet, « *on en a profité pour rendre le paysage plus agréable, pour mettre en place un éclairage économe et respecter l'environnement naturel avec de la prairie fleurie.* » Il est donc temps de procéder aux plantations : arbres, arbustes et haies denses viennent longer les habitations et plongent les promeneurs au cœur d'un décor naturel arboré et dense, en faveur de la biodiversité. Un parcours pédagogique emmène les promeneurs à la découverte de la flore locale et des arbres remarquables du parc (*cf page 20*). Et afin que chacun puisse se sentir en sécurité, à toute heure de la journée, un éclairage à LED à intensité variable a été mis en place. Le principe est simple : l'éclairage devient plus fort lorsqu'un passage est détecté. Quand sécurité rime avec économie d'énergie et tranquillité des riverains.

**Voie sécurisée et réservée aux piétons, cycliste, rollers, etc*

En chiffres

450 000 €, c'est le coût total des travaux

3500 m² semés de prairie fleurie

700 arbustes plantés

420 mètres d'allées ont été aménagés

60 arbres recensés sur le site dont certains remarquables de par leur dimension, forme, essence ou âge

9 espèces d'oiseaux recensés sur le site, ainsi qu'un nid d'écureuil.

LES COUDRAIS EN FÊTE !

Le temps d'un week-end, le parc des Coudrais s'anime. Pique-nique en musique, animations pour petits et grands, tournois sportifs, balades au cœur de la faune et de la flore locale… ce weekend « champêtre » séduira les Bryards de tous âges. Le soir venu, en plein air, à l'ombre des arbres, ils pourront venir découvrir ou redécouvrir gratuitement le film d'Alain Chabat : *Sur la piste du Marsupilami*, sur écran géant. Une autre manière de profiter de ces quatre hectares de verdure au cœur de la ville. Un rendez-vous à ne pas manquer.

Samedi 4 juillet à partir de 16 h
Parc des Coudrais

Retrouvez prochainement la programmation détaillée de cet évènement sur bry94.fr et dans votre magazine de l'été.

BRY EN FÊTE
CITÉ MÉDIÉVALE

Oyé oyé ! Cette année, Bry en fête dure deux jours. Deux jours durant lesquels damoiselles et damoiseaux pourront se promener dans le village bryard pour festoyer comme à l'époque du Moyen-âge.
Rendez-vous est donc donné les samedi 20 et dimanche 21 juin prochains, dans le centre-ville et les alentours.

LE MOYEN-ÂGE COMME SI VOUS Y ÉTIEZ

Une promenade au temps des « écuyers », « fillots » et « damoiselles » vous tente ? La **Grande rue Charles de Gaulle** se transforme, le temps de Bry en fête, en **UN GRAND MARCHÉ MÉDIÉVAL**. Artisans médiévistes, et commerçants bryards désirant participer aux festivités sortiront leurs étals habillés pour l'occasion aux couleurs de Bry en fête. Marché mis en place en partenariat avec la société Les Marchés de Léon.
De chaque côté du marché, immergez-vous dans cette époque féodale grâce à un **campement civil et militaire** du XI[e] au XIII[e] siècle entièrement reconstitué, en partenariat avec les associations *Les Héritiers de Château Gaillard* et *L'Ost de l'arc droit*, sur le **parvis de l'Hôtel de ville** et au sein du **parc de Malestroit**, et qui vous présentera l'artisanat, la vie et les mœurs et coutumes de l'époque : travaux d'enluminure, calligraphie, broderie, couture, reliures, vannerie, cuisine et épices, médecine et plantes, saynètes, lecture de contes, présentation des armes, démonstration de combats, fabrication de cottes de mail, travaux de forge, tir à l'arc,… Laissez-vous transporter sur le **parking Devinck**, dans un **village médiéval**, réalisé avec l'association *La Maisnie des Grandgousiers*. Différents ateliers créatifs autour de l'artisanat, mœurs et coutumes de l'époque : travail du cuir, du fer, de la cire, de la corde, de la pierre et de l'étain, enluminures, … seront proposés. Vous trouverez aussi sur votre chemin des **tavernes** pour vous restaurer. « Bien vaigniez* » au Moyen-âge.

** bienvenue*

Contes, jongleurs, saltimbanques et autres animations… la Ville vous propose un véritable retour en arrière, dans la cité médiévale de Bry. Suivez le guide…

UN PROGRAMME ÉCLECTIQUE

MARCHÉ, CAMPEMENT, VILLAGE MÉDIÉVAUX

SAMEDI 20 ET DIMANCHE 21 JUIN DE 10 H À 19 H

SAMEDI 20 JUIN

À 10 h

• LA CHARRETTE DU MARCHÉ

Les musiciens troubadours, jongleurs et cracheurs de feu de la compagnie *Arcadia Théâtre* arpentent le marché médiéval et c'est tout l'esprit de fête qui se met en marche !
Marché médiéval, Grande rue Charles de Gaulle

À 10 h 30 et à 11 h 15

• ET SI LES CHEVALIERS VOUS ÉTAIENT CONTÉS…

Les plus petits ont rendez-vous à l'exposition « Chevaliers de la table ronde » pour un temps de conte lu par les conteurs de la médiathèque Jules Verne.

POUR LES 3/6 ANS
Hôtel de Malestroit

Dès 14 h 30 à 17 h 30

• Inscrivez-vous au

GRAND TOURNOI DE CHEVALERIE

orchestré par le service Jeunesse de la ville, en partenariat avec l'association *L'Ost de*

Le square de Lattre de Tassigny fermera ses portes au public du jeudi 18 juin, 8 h au lundi 22 juin, 14 h, pour le montage démontage et de la manifestation.
La Grande rue Charles de Gaulle sera fermée du 20 au 21 juin.

DÉGUISEZ-VOUS !

Participez à la fête et immergez-vous dans l'atmosphère médiévale en venant déguisé ! **Une location de costumes** d'époque est proposée sur site par l'association *Il était une fois Louis XII*. Accueil et essayages effectués au sein de la salle de l'Hôtel de ville (à côté de la mairie).
Infos et réservations sur place, prix entre 15 et 35 € pour le week-end.

l'arc droit : épreuves de courage, d'habilité et de dextérité.
Devant l'Hôtel de ville

De 14 h 30 à 18 h 30
• Les centres de loisirs vous invitent dans leur **VILLAGE MÉDIÉVAL** où vous pourrez participer à des ateliers créatifs, jeux médiévaux, temps de contes et vous initier à la danse médiévale.
Parking Devinck

• Vibrez avec l'ambiance saltimbanque avec un **DUO DE JONGLEURS ACROBATES** de la *Compagnie Fabuleuse Family*
Marché médiéval,
Grande rue Charles de Gaulle

À 14 h 30
• FARCE MÉDIÉVALE
Sur leur théâtre de tréteaux, les compagnons de la compagnie *Arcadia Théâtre* vous interpréteront une de leur farce dont eux seuls ont la recette !
Parvis de l'Hôtel de ville

À 16 h et à 17 h
• ET SI LES CHEVALIERS VOUS ÉTAIENT CHANTÉS...
Rendez-vous à l'exposition *Chevaliers de la table ronde* où les élèves de l'école de musique vous font découvrir la musique jouée au temps des chevaliers.
Hôtel de Malestroit

À 17 h 30
• ADOUBEMENT DES CHEVALIERS DE BRY
suite au grand tournoi de chevalerie
devant l'Hôtel de ville

Dès 18h30
• DÉFILÉ MÉDIÉVAL
Gentes dames et Gentilshommes, vous voici tous conviés au traditionnel défilé de Bry en fête. Troubadours et saltimbanques, chevaliers et écuyers, gentes dames et damoiseaux se rassembleront depuis l'Hôtel de ville jusqu'au square de toutes les festivités, le square de Lattre de Tassigny.
De l'Hôtel de ville au square de Lattre de Tassigny
Les ateliers et stands de l'après-midi permettront à chacun de se préparer au défilé.

De 19 h à 1 h
• FESTOYEZ ET PRENEZ UNE « BONNE PITANCE »
lors d'une **SOIRÉE** aux sons du Moyen-âge.
De 19 h à 21 h, des saltimbanques se feront une joie d'animer le banquet et vous initieront à la danse médiévale.
À 21 h, le traditionnel

BAL POPULAIRE
Square de Lattre de Tassigny
Stands de restauration et buvettes sur place

DIMANCHE 21 JUIN

Dès 10 h
• BALADES À DOS D'ÂNES
avec *le Pré aux ânes*
Marché médiéval,
Grande rue Charles de Gaulle

À 14 h 30 et à 17 h
• LA CHARRETTE DU MARCHÉ
Marché médiéval,
Grande rue Charles de Gaulle

À 10 h 30, 15 h 30 et 18 h
• FARCE MÉDIÉVALE
Parvis de l'Hôtel de ville

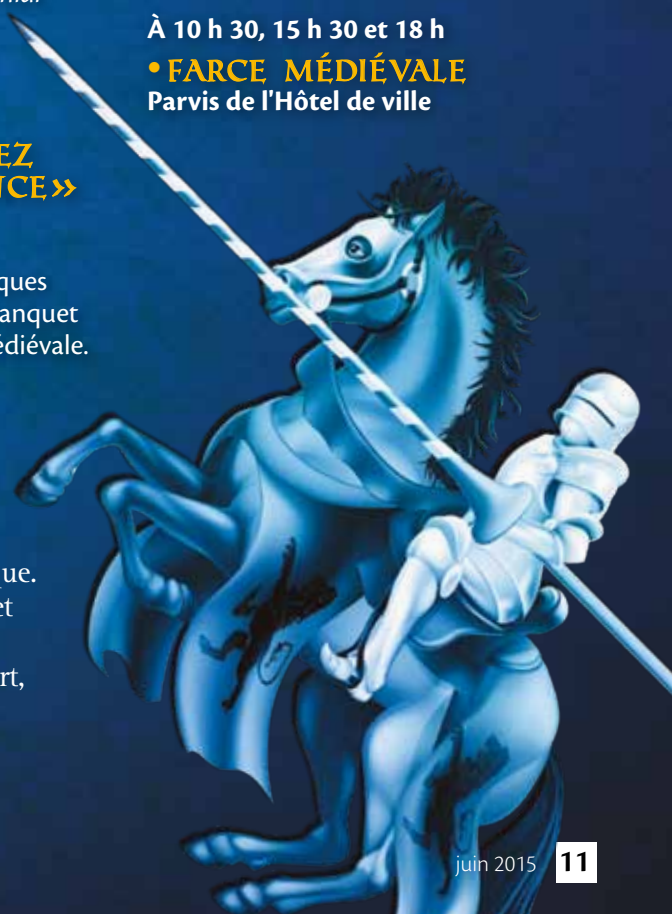

◇ Et aussi. . .

Tout au long du week-end retrouvez l'exposition *Chevaliers de la table ronde*, à l'Hôtel de Malestroit, des jeux d'autrefois dans la cour du musée Joron, pour découvrir et s'initier aux jeux d'époque. Et chaque jour, venez participez à des ateliers gravures anciennes et enluminures encadrées, de lettrine peinture sur bois, ou de poterie médiévale et modelage proposés par les professeurs des ateliers d'art, à l'Hôtel de Malestroit.
Retrouvez le programme détaillé (horaires, âges...) sur bry94.fr
Samedi 20 et dimanche 21 juin, de 10 h à 19 h
Places limitées - Inscriptions obligatoires à partir du 8 juin

ASSOCIATIONS CULTURELLES

Le BHO fait son show estival !

Mon premier est un groupe jeune et dynamique aux musiques actuelles envoûtantes,
Mon second est un ensemble qui, avec ses percussions, vous fera voyager sous le soleil brésilien
Mon troisième comblera les amateurs de grands orchestres avec des musiques de film et de variété
Ajouter-y le pep's d'un orchestre de rue et vous obtiendrez mon tout,
Un moment convivial et festif pour tous avec le *Bry Harmonie Orchestra !*

Dimanche 28 juin à 15 h 30
Square de Lattre de Tassigny
Plus d'infos sur bho94.fr ou par mail à info@bho94.fr

Invitée spéciale pour le *Jazzin'Bry*

Le chœur *Jazzin'Bry* a le plaisir d'inviter Michele Hendricks, reine du scatt pour son concert bryard. Venez partager ce moment musical dans un programme où se mêlent jazz, gospel mais aussi chants du Brésil et du monde.

Samedi 6 juin à 20 h 30
Salle Daguerre
Tarifs : sur place 15€ / sur réservation : 12€ / réduit 8€.
Réservation sur jazzinbry.fr

Why Notes en concert

Répertoire de Chansons françaises, de Jazz, de Gospel en polyphonie. Pour son concert annuel, le groupe vocal *Why Notes* va vous faire swinguer !

Vendredi 26 juin à 20 h 30
Salle Daguerre
Entrée adulte : 10 € / Enfant -12ans : 5€
Les recettes seront intégralement reversées à une association caritative.
Plus d'infos à contact@whynotes94.fr

Sweet Casting

L'association *Sweet Comédie* et ses deux troupes vous invitent à leur spectacle de fin d'année « Sweet Casting » ; adaptation en comédie musicale de la pièce de Jean-Claude Martineau avec des musiques de films et de comédie musicales (*Titanic, Star Wars, Mamma Mia, Grease*...). Venez encourager les différents acteurs-candidats et découvrir qui sera sélectionné !
Dès à présent, réservez vos dates pour le **samedi 27 juin à 20 h ou le dimanche 28 juin à 17 h à l'Auditorium du conservatoire du Perreux-sur-Marne.**
Entrée : 10 €
Informations et réservation à sweetcomedie@gmail.com

◇ Et aussi. . .

- Journée à Château-Thierry « Sur les pas de Jean de La Fontaine »
par *la Société Historique Nogent-Le Perreux-Bry-sur-Marne*
Samedi 13 juin
Départ : 8 h / Inscription obligatoire
Prix adhérent : 76 € / non ad. : 79 €
Renseignements au 01 43 24 19 51

- Café philo «A quoi servent les vacances ? »
par *aAbry philo*
Jeudi 18 juin à 20 h
Hôtel de Malestroit

- Conférence : « Velasquez "
par un conférencier de *l'Echappée Belle*
proposée par l'association *Geneviève de Rigny*
Jeudi 11 juin à 14 h 30
Salle Decroix (72 av. de la République)

Le Chœur dans tous ses états

Le Chœur de Malestroit s'associe à l'ensemble *vocal Folia*, sous la direction de Philippe Le Fèvre, pour jouer des œuvres de la Renaissance à double chœurs. Près de 80 choristes rempliront l'église entière de leurs chants. L'intensité et la variété des œuvres chantées seront une invitation à se laisser transporter dans un autre monde.

Samedi 27 juin à 21 h
Eglise St-Saturnin, Nogent-sur-Marne
Renseignements au 06 60 96 56 39
Réservation sur chœurs-malestroit.fr

L'OFFICE DE TOURISME PROPOSE...

- Exposition « Klimt »
Vendredi 5 juin
Pinacothèque de Paris
Départ : 16 h 30 / Prix : 51 €

- Théâtre « Thé à la menthe ou t'es citron ? »
Molière 2011 du meilleur spectacle comique.
Samedi 20 juin
Théâtre de la Renaissance
Départ : 15 h 30 / Prix : 58 €

Renseignements et réservations
6 bis Grande rue Charles de Gaulle
Tél : 01 48 82 30 30

CENTRE ARTISTIQUE DE MALESTROIT

L'heure est aux inscriptions !

Musique, arts graphiques, art corporels et bien d'autres... Toutes ces activités sont proposées au centre artistique de Malestroit. Pour y participer, c'est très simple :

- inscriptions des nouveaux élèves Bryards ou inscriptions à une nouvelle activité :

Samedi 20 juin de 10 h à 18 h
Lundi 22 juin de 8 h 30 à 18 h

- réinscriptions et inscriptions pour tous (Bryards et hors Bryards), sans priorité :

Du 23 juin au 3 juillet de 8 h 30 à 18 h
Et du 6 au 24 juillet de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Reprise des inscriptions à partir du 24 août
Toutes les inscriptions se font auprès du secrétariat du centre artistique de Malestroit. Alors pensez à vous inscrire !
Hôtel de Malestroit, 2 Grande rue Charles de Gaulle- Tél. 01 48 81 34 14

Nouveau : ateliers de musiques actuelles

Avis à tous ceux et toutes celles qui ont envie de chanter sur des musiques de style pop international, R&B, funk, bossa, jazz, chansons françaises...Pour la rentrée 2015, la Ville crée un département musiques actuelles amplifiées au sein de l'Ecole municipale de musique.
Dès septembre, deux nouveaux ateliers vont s'ouvrir dans ce nouveau département, avec Eve Girard, professeur spécialiste de ce répertoire et chanteuse professionnelle.
Pour intégrer ces ateliers hors cursus, pas besoin de connaissances vocales particulières. Les participants aux ateliers vont pouvoir acquérir les bases techniques globales nécessaires pour interpréter toutes ces esthétiques : technique vocale, rythme, phrasé, improvisation….. et pourront se produire avec des instrumentistes des autres ateliers de musique actuelles amplifiées.

Afin de faire connaissance, d'échanger avec elle et de l'entendre en « live », Eve vous donne rendez-vous pour une soirée en musique.

Mercredi 17 juin à 20 h
Hôtel de Malestroit

MÉDIATHÈQUE

Chantez-vous français ?

Durant tout ce mois-ci, la médiathèque se met aux airs de la chanson française. Une exposition proposée par Renaud Monfourny, le photographe des *Inrocks*, qui vous emmène à la découverte de chanteurs français au travers de magnifiques photographies.

Jusqu'au 27 juin
Médiathèque

Comment faire :

Les dossiers d'inscriptions, le règlement intérieur, les listes d'activités, du centre artistique de Malestroit sont disponibles au secrétariat ou en téléchargement sur bry94. fr

> Les dossiers d'inscriptions complets sont à retourner par courrier ou à déposer au centre de Malestroit.

> Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

> La Ville se réserve le droit de ne pas ouvrir les ateliers d'arts et de loisirs ne comptant pas au moins 6 participants.

> Les inscriptions de personne ou famille en situation d'impayé envers la ville ne seront pas prises en compte.

> Pas de certificat médical nécessaire pour les activités de danse, yoga et assouplissement.

Portes ouvertes

Aux heures habituelles des cours proposés par le centre artistique de Malestroit, vous pourrez découvrir, rencontrer et échanger avec les professeurs quelques soient leurs spécialités, avant de vous inscrire au cours choisi.

Du lundi 1er au samedi 6 juin
Pour plus de renseignements, contactez le 01 48 81 34 14 ou rendez-vous sur

bry94.fr → Culture
Centre artistique de Malestroit

◇ Et aussi

- Des livres et vous spécial « Vacances »
Vendredi 5 juin à 19 h 30

- Club des bébés lecteurs
Samedi 13 juin à 10 h 30 et 11 h 15
Sur réservation à partir du 2 juin

- Malle aux histoires (3-7 ans)
Mercredi 17 juin à 16 h

- Prix Polar, votez pour votre roman policier préféré
Vendredi 19 juin à 19 h 30

LES INCORRUPTIBLES

Il n'y a pas d'âge pour critiquer

Réconcilier la jeunesse avec le livre tel est le défi des *Incorruptibles*. A travers différents outils, il s'agit de redorer l'image du livre en le présentant notamment comme un objet de plaisir, de découverte et de voyage. Les jeunes Bryards se sont laissés emporter par le tourbillon de la lecture en participant au prix des *Incorruptibles*.

Les bibliothécaires racontent des histoires aux maternelles

Le prix des *Incorruptibles* est l'un des plus reconnus en littérature jeunesse décerné par de jeunes lecteurs. Ouvert aux élèves de la maternelle au lycée, en partenariat avec les établissements scolaires et périscolaires, ce prix vise à changer le regard du jeune public sur le livre et à développer son esprit critique.
Le principe est simple : plus de mille professionnels définissent des sélections de cinq à huit livres établies pour chaque niveau de la maternelle à la seconde. Chaque participant lit la sélection correspondant à son niveau, se forge une opinion et vote pour le livre qu'il a préféré. Pour chaque niveau, l'auteur ayant reçu le plus de votes se voit décerner le prix.
Sous l'impulsion des bibliothécaires de la médiathèque Jules Verne, les élèves Bryards des écoles Daguerre, Jules Ferry et Paul Barilliet sont devenus des *Incorruptibles*…

Une visée pédagogique

La classe de Mme Latouche, moyenne section de maternelle de l'école Daguerre, a eu droit à la sélection pour les maternelles. Ainsi, ils ont découvert six ouvrages : *Blancs comme neige* de Rémi Courgeon, *Boucle d'ours* de Stéphane Servant, *Carabinette* de Jean Leroy, *Le crocolion* d'Antonin Louchard, *Le petit oiseau va sortir* d'Edouard Manceau et *NON !* de Marta Altes.
Sur plusieurs séances, les bibliothécaires sont venues faire la lecture aux petits bambins, n'oubliant pas de mettre le ton, de montrer les illustrations et d'agrémenter l'histoire de jeux de mains.
Au-delà de la lecture, il s'agit d'un véritable travail pédagogique. En effet, chaque histoire amène à une réflexion et un apprentissage, à la hauteur des jeunes lecteurs.
Ainsi, quand *Boucle d'ours* soulève la question de la différence filles/garçons et de la vie de famille, *Carabinette* interroge sur l'apprentissage et le respect de l'autre.

Un pas vers l'autonomie

Pour aller plus loin, Mme Latouche fait faire à ses élèves un travail manuel sur chacune des histoires et voilà qu'est né le pantin articulé de *Carabinette*, le puzzle de *NON !* et la peinture de *Blancs comme neige*. Outre le côté artistique, ces travaux sont un bon moyen de mémorisation et permet à chacun de s'approprier l'histoire. Le 13 mars dernier, les petits élèves découvraient *Le crocolion*, l'animal le plus méchant d'Afrique selon Titi, héros du livre. Après quoi, l'heure était venue de s'essayer au vote…
Aaaaah le vote ! Voilà une affaire pas si simple pour des électeurs de 4 ans. Mais c'est là tout l'intérêt de la chose car il s'agit de développer leur esprit critique et leur autonomie de jugement, pour qu'ils puissent s'apercevoir petit à petit que l'on ne pense pas toujours de la même manière les uns les autres. Pour Lola, c'est *Carabinette* qui l'emporte « *j'aime bien la sorcière et j'ai bien aimé quand elle a jeté un sort* », pour Hamza *Non !* est favori car « *c'était drôle ce chien qui fait pleins de bêtises* » et Lydie quant à elle n'a pas vraiment su se décider : « *j'aime tout !* ». Après ce vote test c'est finalement *Le crocolion* qui l'emporte.

Rencontre avec Gilles Bizouerne

Une rencontre, un auteur

Dans la classe de CP de M. Mamousse à l'école Daguerre, le principe est le même : la sélection pour les CP et les bibliothécaires pour faire la lecture. Mais en plus de cela, les apprentis lecteurs ont eu droit à une rencontre avec Gilles Bizouerne, auteur de *La bonne humeur de loup gris*, ouvrage figurant dans leur sélection.
D'une petite voix hésitante mais sereine, propre aux enfants en cours d'apprentissage de la lecture, chacun y est allé de sa question soigneusement préparée en amont. « *Pourquoi avez-vous choisi ce métier ?* » demande Astrid. « *Comment faites-vous pour avoir des idées d'histoires ?* » questionne Charlotte. « *Et pourquoi un loup gris ?* » s'interroge Tiécoro. Au final tout le monde a eu son temps de parole, l'auteur se prêtant pleinement au jeu et posant à chaque enfant le questionnant, une question en retour « *Quel est ton conte préféré ?* », « *Combien tu as de frères et sœurs ?* », ou encore « *Tu fais du sport ?* », les plus timides ne sachant quoi répondre et les plus dégourdis ne sachant pas trop quand s'arrêter. Cette rencontre a été une belle occasion de découvrir l'envers du décor, ce qui se passe avant que tous ces mots ne se couchent sur les pages et que les illustrations viennent attendrir ces animaux d'ordinaire si effrayants.
Voilà une des magies des *Incorruptibles*, ouvrir aux enfants les portes de la lecture et de l'univers du livre où l'imagination, le rêve et l'apprentissage ont toute leur place…
Le vote de tous les élèves Bryards ayant participé aux *Incorruptibles* a eu lieu le 22 mai, **retrouvez les résultats sur lesincos.com à partir du 3 juin.**

POLICE MUNICIPALE

Actions prévention

24h/24, 7j/7, la Police municipale est au service des Bryards. En voiture, à vélo et à pied, elle assure la sécurité des habitants au quotidien, notamment via son système de videoprotection. Mais la police à Bry, c'est aussi de la prévention. Tout au long de l'année, les agents organisent différents évènements auprès des scolaires, des seniors, des automobilistes etc. Un seul objectif : sensibiliser les différents publics, jeunes et moins jeunes, aux différents risques qui les entourent.

Village sécurité routière

Comme chaque année, la Police municipale, en collaboration avec la Police nationale, la croix-rouge, l'AFI-IFTIM et les professeurs des écoles, accueillera les collégiens bryards sur le Village sécurité routière. Sur le terrain extérieur du gymnase George Clemenceau, c'est tout un parcours « sécurité » qui est mis en place : présentation du matériel de secours, sensibilisation aux poids lourds et notamment à leurs angles morts, simulation de conduite en deux roues sans oublier l'incontournable parcours balisé à vélo. Objectif : faire prendre conscience aux jeunes des dangers de la route. Parce que les jeunes d'aujourd'hui sont les conducteurs de demain.

Vendredi 12 juin de 8 h 30 à 17 h 30
Gymnase Georges Clemenceau

Une autre alternative à la sanction ?

Les forces des polices municipale de Bry et nationale de Nogent s'allient, cette année encore, pour mener une opération « Alternative à la sanction ». Il s'agit d'une action qui s'inscrit de manière limitée dans le temps et dans l'espace, et qui s'adresse aux usagers de véhicules motorisés qui commettent une infraction mineure au code de la route. Concrètement, durant trois jours, les policiers vont verbaliser des usagers lors d'infractions sur la ville. Une fois l'infraction constatée, les contrevenants auront une autre alternative : le classement sans suite. Seule condition : ils devront participer à des ateliers de sensibilisation aux risques liés à une conduite dangereuse et aux bonnes pratiques à adopter. Assister à ces ateliers : traumatologie, conduites addictives et le code de la route et le bon comportement du conducteur, leur permettra de voir le procès-verbal annulé, pour cette fois.

Des actions toutes l'année

Cet été, partez en vacances l'esprit tranquille ! Optez pour « Tranquillité Vacances ». Ce service gratuit est proposé par la Police municipale tout au long de l'année et assure une surveillance accrue des habitations dont les propriétaires ont signalé leur absence.
Il suffit de remplir une fiche de demande disponible sur bry94.fr, rubrique « ma mairie/sécurité » ou directement au poste de la Police municipale situé au 7 rue Paul Barilliet. Cette fiche permettra aux agents d'avoir les coordonnées des propriétaires absents et de connaître les personnes à contacter en cas de difficultés sur leur habitation.

Le village sécurité routière 2014 a accueilli pas moins de 450 collégiens bryards.

Et parce que la prévention ce n'est pas seulement aux beaux jours, c'est toute l'année que la Police municipale est sur le terrain. Lors de réunions d'informations à destination des seniors organisées régulièrement au Château Lorenz ou encore auprès des commerçants notamment en période de fin d'année quand les chiffres d'affaire augmentent et suscitent encore plus l'intérêt des braqueurs. Mais aussi dans la rue tout simplement.

Pour tous renseignements complémentaires, contactez la Police municipale 24h/24 et 7j/7 au 01 45 16 68 22.

JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Vis ta citoyenneté !

Tu viens d'avoir 16 ans ? Il est venu le temps de te faire connaître en mairie. Ce recensement marque ton premier pas dans ta vie de citoyen français. Et si tu as des droits, tu as aussi des devoirs. Notamment celui de participer à la Journée défense et citoyenneté organisée par la direction du service national.

Avant on parlait de la JAPD, autrement dit la Journée d'appel et de préparation à la défense. Mais 2014 marque une évolution importante de cette journée « de service militaire ». La JAPD devient la Journée défense et citoyenneté : JDC, et renforce la sensibilisation à la citoyenneté ainsi qu'aux droits et devoirs qui y sont liés.

A la découverte de la défense

Présentation de la défense nationale, sensibilisation au civisme sur la base de la charte des droits et devoirs du citoyen français, présentation des différentes formes d'engagement : volontariat pour l'insertion, service civique, volontariat dans les armées, réserve opérationnelle*, réserve citoyenne**, métiers civils et militaires de la défense et bien d'autres… Voilà les principaux thèmes qui sont abordés lors de cette journée défense et citoyenneté. L'idée, faire découvrir aux jeunes, hommes et femmes confondus, les différentes missions des armées mais aussi, qui sait, de susciter des vocations pour certains… Au total ce sont donc près de 800 000 jeunes âgés en moyenne de 17 ans, qui se rendent chaque année à cette journée. Ils vont pouvoir découvrir, échanger, partager avec des professionnels de la Défense, s'initier aux premiers secours…

Aider les jeunes en difficultés

Lors de la Journée défense et citoyenneté, un test de lecture est proposé. Une manière de détecter les jeunes qui rencontrent des difficultés, notamment les cas d'illettrisme, et ainsi les orienter vers les différentes institutions éducatives. En effet, avec la disparition du service militaire obligatoire en 1997, ce repérage ne se fait plus automatiquement.

Un accès pour l'avenir

A l'issue de cette journée placée sous le signe du devoir civique, les jeunes participants se voient remettre un certificat individuel de présence. Un sésame indispensable qui leur permettra de passer les différents concours et examens de l'Etat comme, et non les moindres, le baccalauréat et le permis de conduire. Sans ce certificat, tous ces examens sont interdits d'accès avant l'âge de 25 ans.

*est composée de citoyens français volontaires mais aussi d' anciens militaires qui ont souscrit à leur initiative un engagement à servir dans la réserve

** est constituée de volontaires agréés auprès d'autorités militaires en raison de leurs compétences, de leur expérience, mais aussi de leur intérêt pour les questions relevant de la défense nationale, et a pour mission de contribuer à la diffusion de l'esprit de défense et au renforcement du lien armées-Nation

COMMENT SE FAIRE RECENSER ?

Il suffit de se rendre en mairie, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille. Une attestation de recensement est alors remise à la personne. Elle doit être conservée car elle sera demandée pour les inscriptions à certains concours de l'Etat.
Ces démarches peuvent être faites par le mineur lui-même ou par l'un des parents.

Le saviez-vous ?

En cas de conflit majeur, l'appel sous les drapeaux demeure et ce, malgré la suspension du service national. C'est pourquoi les jeunes, et ce jusqu'à l'âge de 25 ans, doivent pouvoir être contactés facilement par les autorités militaires. Tout changement de situation (déménagement, mariage, évolution professionnelle...) doit être déclaré à votre Centre du service national (CSN).

Pour trouver les coordonnées de votre CSN, rendez-vous sur defense.gouv.fr/jdc/ma-jdc/coordonnees-des-centres-du-service-national

ESPACE GLISSE

Le port du casque n'est pas un cliché!

Du 18 avril au 30 mai, les habitués de l'Espace glisse ont eu la possibilité de participer à un concours photo, sur le thème de la « protection ». Le but : sensibiliser les pratiquants au port du casque.
En effet, chaque jour, les jeunes sont nombreux à venir faire le show sur le « bowl ». Mais le port des protections n'est pas systématique : « trop lourd », « trop chaud », « pas assez stylé », toutes les raisons sont bonnes pour ne pas les porter. Les jeunes pratiquants ont donc eu un mois pour réaliser un cliché. Trois conditions : avoir au moins 8 ans, être en train de pratiquer et surtout, porter un casque !

Et pour ceux qui n'en avaient pas, pas de soucis, le partenaire « Bern », marque de protection spécialisée dans les casques pour sports extrêmes, en avait mis à leur disposition.
Vingt photos ont été sélectionnées par un jury composé notamment de partenaires et seront exposées à l'Espace glisse. Venez élire les trois plus belles photos ! À l'occasion de cette exposition, des initiations aux sports de glisses (excepté le roller) seront proposées.

Samedi 27 juin de 14 h à 18 h
Parc des sports des maisons rouges

JUMELAGE

Une petite virée à Moosburg ?

L'Espace co et le Conseil municipal des jeunes, en partenariat avec la « Jugenhaus » (*ndlr : maison des jeunes*) et le Parlement de la jeunesse de la ville de Moosburg, ville jumelée de Bry, propose un séjour d'échanges durant l'été. Ce projet se déroulera en deux temps : les jeunes Bryards inscrits à l'Espace Co se rendront en séjour à Moosburg, en Allemagne, du 4 au 11 juillet, avant d'accueillir, en retour, chez eux, à Bry, la délégation allemande du 1er au 8 août.
L'occasion pour les jeunes âgés de 11 à 15 ans de s'ouvrir au monde à travers une expérience humaine unique quelque soit la langue vivante apprise au collège, et tout cela pour un coût relativement modeste.

Infos pratiques :
- entre 180 et 195 €, comprenant le voyage en car, les assurances, l'encadrement de deux animateurs et d'un professeur d'allemand
- l'hébergement se fera au sein des familles participantes. Reste donc à la charge des familles, l'accueil au mois d'août d'un jeune allemand (hébergement + repas)

Contactez dès maintenant Bruno au 01 48 81 63 08

SOIRÉE TREMPLIN JEUNES

A vous la scène

Vous vous sentez l'âme d'un danseur ou d'un chanteur ? Venez laisser libre court à votre talent sur la scène du Tremplin jeunes. Un espace d'expression artistique pour tous les jeunes désireux de se faire connaître ou simplement qui ont envie de s'amuser. L'occasion de partager son talent avec un public. Chant, danse, groupes de musique, solistes, quel que soit le genre musical,... venez enrichir la programmation pour faire de cette soirée un moment marquant.

La scène est à vous l'espace d'une soirée... Alors profitez-en !

Contactez dès maintenant Bruno au 01 48 81 63 08 et retrouvez lors de cette soirée, les premiers numéros de la comédie musicale à venir de « L'Espace co fait sa comédie ! »

Vendredi 19 juin
à 20 h 30
Square de Lattre de Tassigny
Entrée libre

CROSS DES ÉCOLES

1, 2, 3 courez !

Chaque année, plus de 1 000 apprentis athlètes viennent fouler la piste d'athlétisme du Parc des sports des maisons rouges. Du CP au CM2, les élèves des établissements scolaires bryards viennent repousser leurs limites lors du cross des écoles. Un challenge organisé par la Ville, en accord avec l'inspection académique, et qui fait le bonheur des enfants et de leurs supporters, leurs parents et professeurs, dans les « starting bloc » côté gradins, prêts à les encourager.

Vendredi 5 juin de 8 h 30 à 16 h
Parc des sports des maisons rouges

JEUX DU VAL-DE-MARNE

Tous en jogging

Golf, jeux de cordes et autres jeux d'initiation, les jeux du Val-de-Marne, organisés par le Conseil départemental, sont de retour. Les écoles bryardes se prennent au jeu et vont pouvoir profiter d'une semaine toute en sportivité, pour faire découvrir ou redécouvrir à leur élèves de nombreuses activités sportives.

- Ecoles maternelles
du 16 au 19 juin de 9 h à 15 h 30
- Ecoles élémentaires
du 8 au 15 juin de 8 h 30 à 15 h 30
Parc des sports des maisons rouges

Mais les jeux du Val-de-Marne c'est aussi le **Challenge olympique familles,** organisé par le Comité départemental olympique et sportif du Val-de-Marne et le Comité départemental d'Athlétisme avec le Red Star Club Champigny Athlétisme, en partenariat avec le Conseil départemental du Val-de-Marne et la Direction départementale de la cohésion sociale. Au programme de cette 12e édition : des épreuves d'athlétisme Challenge et des ateliers d'initiation pour tous, de 2 à 77 ans. Parmi ces activités, de l'escalade, du trampoline, du tir à l'arc, du golf, des échecs, de l'équitation, du cirque, un accrobranche pour les tout-petits, de l'initiation au yoga et à la salsa, du frisbee, un atelier de décoration sur tee-shirt et du « speedminton » *(ndlr : variante du badminton qui se joue sans filet).*

Renseignements et inscriptions sur cdos94.org ou athle94.org
Samedi 13 juin de 14 h à 19 h
Parc du Tremblay
Champigny-sur-Marne

Résultats

Des champions à Bry

Les 4 et 5 avril dernier, deux Bryards participaient aux Championnats de France de Ju-Jitsu à Epinal. Cette année encore, Romain Chazette est sacré Champion de France (catégorie -56 kg). Quant à Evens Udol, il termine sur la 3e marche du podium dans la catégorie des +94 kg.

◇ Vacances d'été, vacances sportives !

Les prochaines vacances sportives se dérouleront du **6 au 31 juillet** et du **17 au 31 août**.
Retrouvez le programme détaillé une dizaine de jours avant les vacances scolaires sur

bry94.fr → Sport → Vacances sportives

L'AGENDA SPORTIF

• **Tournoi de judo**
La PSCBry Judo/Ju-Jitsu organise son 46e Challenge Corbolin. Compétition par équipe (toutes catégories d'âges)
Samedi 6 juin de 10 h 30 à 17 h 30
Compétition individuelle enfants pour les catégories d'âge de 5 à 12 ans
Dimanche 7 juin dès 9 h
Gymnase Félix Faure
Entrée libre

• **Gala de fin d'année organisé par l'association *Ten'Danse***
Samedi 13 juin de 18 h à 20 h
Gymnase Félix Faure

• **Tournoi amical du *Football Club de Bry***
Samedi 20 et Dimanche 21 juin
Parc des sports des maisons rouges

• **Gala de fin d'année organisé par la *PSCB Gymnastique sportive***
Dimanche 28 juin de 12 h à 20 h
Gymnase Félix Faure

MÉDECINS DE VILLE ET HOSPITALIERS

Echangez pour mieux soigner

Une réunion qui regrouperait des médecins généralistes et hospitaliers afin d'enrichir les connaissances médicales de chacun et permettre une meilleure prise en charge des patients ? Tel est l'objectif affiché de l'hôpital Saint-Camille et des Docteurs Clément MORIN (médecin hospitalier - département de médecine interne) et Romain TROALEN, (médecin généraliste domicilié à Bry-sur-Marne) qui ont lancé, en début d'année, les staffs de Saint Camille 2015.

Les staffs de Saint-Camille, c'est quoi ?

Une série d'enseignements organisés autour de deux problématiques médicales et d'une revue scientifique. Ces séances sont dispensées dans un premier temps par des médecins hospitaliers et s'inscrivent dans le cadre du dispositif législatif de formation professionnelle reconnue et validante pour le public y assistant. Chaque premier jeudi du mois, de 13 h à 14 h et autour d'un buffet (ouvert dès 12 h 30), ces échanges permettent de répondre à des problématiques médicales du quotidien rencontrées par les médecins généralistes.

Pour une meilleure prise en charge des patients

Depuis leur mise en place en janvier dernier, ces staffs rencontrent un véritable succès. Chaque mois ce sont près de 35 médecins qui se retrouvent dans une ambiance confraternelle et conviviale afin d'enrichir ensemble leurs connaissances. Outre le maintien d'une qualité de soins élevée grâce à la formation dispensée, ces staffs permettent de valoriser la coopération et l'interaction entre médecins de ville et hospitaliers du secteur de l'hôpital Saint-Camille. Ainsi, en facilitant la communication entre la ville et l'hôpital, c'est la prise en charge des patients qui est optimisée.

Vous êtes médecin, généraliste ou pas, et souhaitez participer à ces staffs ? N'hésitez pas à contacter l'hôpital Saint-Camille au 01 49 83 18 59 ou par mail à c.morin@ch-bry.org

Le prochain rendez-vous aura lieu le jeudi 4 juin

- les dessous de la biologie : *de quels résultats doit-on se méfier et pourquoi ?*, par le Docteur Brandin, biologiste.
De 13 h à 13 h 20
- *Quand, pour qui et pourquoi doser le PSA en 2015 ?*, par le docteur Regnault, urologue
De 13 h 20 à 13 h 40
- *Quoi de neuf docteur ?*, actualités scientifiques, par le Docteur Morin, service de médecine interne
De 13 h 40 à 14 h

INFOS PRATIQUES : des places de parking sont réservées aux participants.
Buffet ouvert à partir de 12 h 30

PLAN CANICULE

Lutter contre l'isolement

Depuis la catastrophe sanitaire de l'été 2003, le plan canicule est activé chaque année. Le service de l'action sociale et des solidarités procède, tous les ans, à un recensement des personnes vulnérables âgées de 65 ans et plus et des personnes adultes handicapées. Il est important de faire cette démarche tous les ans pour que les fichiers de la Ville soient à jour.
Afin de vous faire connaître ou de faire connaître un de vos proches, remplissez le formulaire inséré dans la *Vie à Bry* de ce mois-ci, en pages 20 et 21, et retournez-le à l'adresse suivante : **Service de l'action sociale et des solidarités - 1 Grande rue Charles de Gaulle - 94360 Bry-sur-Marne.**
Ce formulaire est également disponible sur demande auprès du service de l'action sociale et des solidarités ou téléchargeable sur le site bry94.fr → À chaque âge Seniors

Collectes

Comme chaque année, l'épice solidaire *Le Colibry* organise une collecte afin de recueillir de la nourriture pour les Bryards les plus démunis. Soutenez-les en participant à cette collecte : riz, pâtes, boîtes de conserve... même en petite quantité, cela peut les aider.
Le samedi 6 juin de 9 h à 19 h et le dimanche 7 juin de 9 h à 13 h
Devant Franprix

PETITE ENFANCE : S'ÉQUIPER À PETITS PRIX

Tous les parents connaissent ça : d'un côté on a les bodies, pyjamas et autres turbulettes qui s'empilent : trop petits. Et de l'autre, la nacelle, la chaise haute et autres jouets 1er âge qu'on ne sait même plus où mettre. C'est sûr, on ne s'en servira plus, bébé a grandit. Alors plutôt que de stocker toutes ces petites choses, offrez-leur une seconde vie... dans une autre famille. La bourse de la petite enfance est le rendez-vous des parents. En devenir ou confirmés, vous y trouverez 1001 trésors enfantins, et tout ça, sans se ruiner !

Samedi 6 juin de 14 h à 17 h 30
Ecole maternelle Jules Ferry

BIODIVERSITÉ

Apprendre en s'amusant au parc des Coudrais

Au sein des quatre hectares du parc des Coudrais, petits et grands vont pouvoir découvrir ou redécouvrir la faune et la flore de ce milieu naturel en plein cœur de ville. Grâce à un parcours pédagogique conçu par la commune et mis en place début juillet, vous allez pouvoir vous amuser à identifier ce qui fait la richesse de ce parc très apprécié des habitants.

Quelles espèces les Bryards côtoient-ils quotidiennement ? Car c'est aussi ça, le charme de Bry : une ville aux portes de Paris, qui a su préserver son côté « nature ».
Dès l'entrée du parc, on remarque quelques arbres pas comme les autres. Ils sont grands, d'une forme particulière ou très gros et vous les avez toujours connus… Ce sont des arbres remarquables ! A l'aide des panneaux placés devant eux, vous pourrez désormais en apprendre davantage sur ces immensités de la nature. Vous saurez ainsi quels fruits produit le merisier, à quoi sert le bois de l'érable sycomore ou encore quel est la durée de vie du noyer commun.

Passez votre permis biodiversité

En milieu de parcours, tentez votre chance pour devenir le champion des espèces végétales et animales du parc. TOP : « *Récoltant le pollen qui se trouve au cœur des fleurs, j'aide à activer la croissance des fruits et des légumes. Sans moi, ils n'existeraient plus… Je suis, je suis ?* »

Découvrez la réponse et plein d'autres encore dans ce petit jeu pédagogique sous forme de questions/réponses.

Cube à facettes

Sur la route de la connaissance, vous rencontrerez un cube qui tourne. Sur chaque face, une espèce est mise à l'honneur : l'écureuil, la grive musicienne, le pic vert et le bouvreuil pivoine. Et pour chacun, on apprend à en savoir plus sur leur mode de vie, leur lieu de vie, leur nourriture… De quoi devenir incollable sur la faune qui côtoie le parc !

UN ARBRE REMARQUABLE, C'EST QUOI ?

Il se distingue par sa singularité, sa morphologie, son identité ou encore son rôle social.
Ces arbres, qui ont acquis au fil du temps une valeur patrimoniale, sont recensés et protégés à l'initiative d'individus, d'associations ou de collectivités. Mais attention, ils sont fragiles, il ne faut donc pas en piétiner les racines ni grimper dessus : les nombreux frottements et écrasements occasionnés usent les branches et provoquent leur mortalité.

La collecte en pratique — Juin

Emballages & papiers	Déchets verts	Déchets ménagers	Encombrants	Déchèterie mobile
Tous les mercredis	Tous les mercredis	2, 3 ou 4 fois selon les secteurs*	zone A* 15 juin zone B* 29 juin	13 juin 27 juin de 9 h à 13 h parking du cimetière

*Pour plus d'informations consulter le site bry94.fr / courriel : mairie@bry94.fr ou tel : 01 45 16 68 00

bry94.fr → Cadre de vie Gestion des déchets

Révision du PLU : soyons plus ambitieux !

Lors du conseil municipal du 20 octobre 2014, notre groupe s'est prononcé en faveur de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) proposée par la majorité municipale.

Ce choix nous est apparu cohérent au vu de la position que nous avions adoptée à l'occasion des élections municipales. Considérant que le PLU actuel n'anticipe pas suffisamment les évolutions de notre commune à moyen et long termes, nous avions en effet proposé une révision du PLU à l'issue d'un large processus participatif de consultation des Bryards et d'approbation du nouveau PLU par ces derniers. Notre objectif était de penser ensemble le développement de Bry à l'horizon 2030.

En mars 2014, le maire s'opposait à toute révision du PLU au motif d'un risque de densification incontrôlée de notre ville. Sept mois plus tard, il faisait volteface et annonçait sa volonté de revoir le PLU afin d'y inclure les nouvelles dispositions légales en vigueur mais aussi de modifier les règles d'urbanisme en fonction des réalités d'aujourd'hui et des évolutions souhaitées pour demain. Nous nous réjouissons de cette convergence entre majorité et opposition de gauche sur ce point.

Pour autant, nous nous sommes abstenus sur les objectifs politiques du nouveau PLU tels qu'ils nous ont été présentés lors du conseil municipal du 14 avril 2015. Certes, nous ne pouvons qu'être en accord avec des orientations aussi générales et convenues que « dynamiser les pôles d'activité économique existants », « proposer les équipements nécessaires au maintien de la qualité de vie des Bryards » et « préserver l'environnement ». Mais nous pensons que la définition des objectifs de la révision du PLU doit être un exercice ambitieux et se traduire non par un catalogue de généralités mais par des objectifs précis, concrets et chiffrés.

Nous saluons néanmoins la volonté de la majorité municipale d'élaborer la révision du PLU dans une démarche participative de concertation avec la population.

Plutôt que de répondre aux dernières invectives de G. Fourneuf, nos élus préfèrent œuvrer pour l'avenir de Bry et veiller à ce que les objectifs de solidarité, de développement durable et de protection de notre cadre de vie soient au cœur du nouveau PLU.

Johan ANKRI
Conseiller municipal
Président du groupe « Ensemble à Bry pour un développement durable et solidaire »
www.ensemble-a-bry.com
j.ankri@bry94.fr

Agenda 21 Acte I

Devant les grandes organisations territoriales en Ile-de-France, l'Etat a décidé l'aménagement des territoires. Que nous soyons ou non d'accord avec cette décision supra-communale, nous avons l'obligation de nous y soumettre. De ce fait, Bry comme la plupart des villes révise son PLU. Ce document est d'importance, il planifie le projet global d'aménagement et de développement de la commune.

Le PLU est un outil stratégique permettant de garder une maîtrise de notre environnement, il est également l'expression d'un véritable projet de ville. Il va impacter notre vie citoyenne, il doit pour cela s'élaborer dans une démarche participative. C'est pourquoi le Maire et sa majorité municipale ont décidé de s'inscrire dans une démarche de concertation avec l'ensemble des Bryards. Cette volonté de démocratie locale nous permettra ainsi d'aboutir à un document consensuel.

La révision du PLU et la mise en place d'un Agenda 21 local voté au Conseil municipal de janvier sont une réelle opportunité de dialogue pour nous tous. En effet, l'enclenchement de ces deux outils va permettre de récolter vos idées, de définir nos objectifs et ainsi de structurer avec cohérence les actions à venir de la politique de la ville en termes de cohésion sociale, d'environnement et de développement économique. Point positif, suite à un appel à projet auprès de la DRIEE*, l'intention de notre engagement dans l'élaboration d'un Agenda 21 a été retenu sur le volet de développement économique durable et de l'économie verte autour de l'image de demain et de la valorisation des ressources.

Notre ville va participer à la semaine européenne du développement durable qui se déroulera du 30 mai au 5 juin. Plusieurs actions et manifestations vous seront proposées avec de nombreuses thématiques autour de la biodiversité. Ce sera l'occasion de nous rencontrer, pour un premier rendez-vous, le matin du samedi 30 mai avec la mise en place de ruches pédagogiques au verger rue de la République.

Soyons comme les abeilles, de véritables sentinelles et acteurs indispensables de notre environnement.

Tous ensemble, participons à notre avenir.

**Direction régionale interdépartementale environnement énergie*

Jean-Pierre ANTONIO
Adjoint au Sport et Développement durable
pour la liste « Bry Demain »
brydemain.fr
jp.antonio@bry94.fr

De l'urbanisme...

Contrairement à de fausses affirmations, nous ne nous sommes jamais opposés au développement de Bry, nous l'encourageons ! Il est vrai, nous subordonnons ce développement à la préservation du charme et de l'identité de Bry. L'un ne doit pas se faire sans l'autre, les deux doivent être complémentaires.

Nous ne sommes donc pas opposés aux constructions nouvelles mais nous les voulons à échelles humaines, respectueuses du cadre de vie et maitrisées. Aussi, nous ne sommes pas opposés aux logements sociaux où nous privilégions le qualitatif au quantitatif.

Il suffit de passer les frontières, vers Noisy ou Champigny, pour observer ce que nous rejetons en matière d'urbanisme et pour apprécier plus encore l'identité Bryarde.

Sur la révision du PLU, nous rendrons nos conclusions dans un rapport à la rentrée scolaire 2015. Avec l'expertise de Gérard FOURNEUF, ancien Maire-Adjoint à l'urbanisme, et après consultations des habitants et associations, « Génération Bry » prendra toute sa part dans cette réflexion de manière déterminée et constructive.

Concernant le contrat des Boucles de la Marne, qui participe à l'objectif régional de 70 000 logements/an, adopté le 14 avril 2015 par la Mairie (majorité + socialistes), nous nous y sommes opposés.
Pourquoi ?
Malgré de bonnes initiatives en développement économique, ce contrat est trop flou en matière d'urbanisme.
Il prévoit 25% de logements sociaux et « l'intensification urbaine ». Sur ce dernier point trop vague, contrairement aux autres villes, Bry n'a pas chiffré ses objectifs. Aussi, comme le Maire l'a défendu, « cela permettra de ne pas trop en faire ». Mais, dans cette logique, cela peut aussi conduire à en faire beaucoup plus.

Nous aurions voté ce contrat s'il n'était pas si flou. Car si le Maire est de bonne foi, alors nous pourrons maîtriser les constructions mais s'il venait à changer de position ou s'il venait à quitter son poste en cours de mandat, ce même contrat permettrait une densification intensive.

Nous voulons un juste équilibre entre la densification massive et l'absence totale de développement. C'est cette politique de raison que j'ai défendue lors des élections municipales et que nous continuons à porter.

Charles ASLANGUL
Conseiller municipal
Président du groupe « Génération Bry »
c.aslangul@bry94.fr
www.generationbry.fr

ÉTAT CIVIL

Naissances

Amjad DJAROUD, Raphaël HATCHADOURIAN-GAVILLET, Marie LEILLET, Aubin RUFFAULT, Victor PREVOST, Guylain LELEU, Chloé MOREUX, Olivia MOMBELLO-DAVID, Louane BATRÉAU, Raphaël MICHON, Justine CORBISIER, Léa CASTRONOVO - Princesse KOYANGA-NGBA - Aleph Yaroslav MYKHAILYCHENKO - Abigaël TAHET - Antoine BRYCHE - Anna MASSON - Julien BRAGEUL

PETITES ANNONCES

• **Garde d'enfants**

Jeune fille de 19 ans habitant Bry, en formation éducateur de jeunes enfants, possédant le permis B et le BAFA, recherche baby-sitting occasionnel ou régulier, disponible aussi le weekend. Contactez le 06 60 49 58 94.

Etudiante, titulaire du BAFA et parlant anglais couramment, recherche baby-sitting et/ ou cours de soutien en anglais (tous niveaux) durant le mois de juillet. Contactez le 06 81 55 01 68.

Cherche personne sérieuse pour s'occuper, pendant les périodes scolaires, de deux enfants de 6 ans et 9 ans, de la sortie d'école primaire (Pépinière) jusqu'au retour des parents, soit de 15 h 45 à 19 h 30 tous les jours sauf le mercredi. Contactez le 06 76 82 78 60.

Attention
La Ville ne vérifie pas les références mentionnées par les annonces. Tout travail est soumis à des obligations légales, fiscales et sociales.

URGENCES - Pharmacies de garde

Dimanche 7 juin
Pharmacie ROSSIGNOL
18 boulevard de la Liberté
Le Perreux-sur-Marne

Dimanche 14 juin
Pharmacie DU CENTRE VILLE
43 Grande rue Charles de Gaulle
Bry-sur-Marne

Dimanche 21 juin
Pharmacie SCHEMOUL
83 Grande rue Charles de Gaulle
Nogent-sur-Marne

Dimanche 28 juin
Pharmacie DU PONT DE MULHOUSE
12 place Robert Belvaux
Le Perreux-sur-Marne

Pour les gardes de nuit (tous les jours après 20h) : se renseigner au commissariat de Nogent.
Tél : 01 45 14 82 00.

Bry en images

2e Open Kid's Ju Jitsu - Gymnase Félix Faure
Samedi 18 avril

Journée du souvenir de la déportation
Dimanche 26 avril

Finale de la prévention routière
avec les élèves de CM2 de la ville.
Parc des sports des maisons rouges - Mardi 14 avril

70e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945
Vendredi 8 mai

Signature du Plan de prévention de la délinquance
et du schéma de la tranquilité publique par le Maire
et le Sous-préfet de Nogent, Michel Mosimann
Hôtel de ville - Mardi 12 mai

Soirée de jumelage avec la ville allemande de Moosburg
Vendredi 15 mai

Après-midi festif des seniors - Salle Daguerre
Jeudi 23 avril

Sortir en juin

Du 1er au 6 juin
Portes ouvertes
Découverte des différents cours proposés par le centre artistique
Hôtel de Malestroit

Jusqu'au 27 juin
Exposition « Chantez-vous français ? »
Médiathèque

Vendredi 5 juin de 8 h 30 à 16 h
Cross des écoles
Parc des sports des maisons rouges

Vendredi 5 juin à 19 h 30
Des livres et vous spécial « vacances »
Médiathèque

Samedi 6 juin de 9 h à 19 h
Dimanche 7 juin de 9 h à 13 h
Collectes alimentaires
Par Le Colibry
Devant le Franprix

Samedi 6 juin de 14 h à 17 h 30
Bourse de la petite enfance
Ecole maternelle J. Ferry

Samedi 6 juin à 16 h
Rencontre musicale adultes
Hôtel de Malestroit

Du 8 au 19 juin
Jeux du Val-de- Marne
Parc des sports des maisons rouges

Vendredi 12 juin à 18 h
Audition de piano
Hôtel de Malestroit

Samedi 13 juin à 10 h 30 et 11 h 15
Club des bébés lecteurs
Pour les 0/3 ans
Médiathèque
Sur réservation

Mercredi 17 juin à 16 h
La malle aux histoires
Pour les 3/7 ans
Médiathèque
Sur réservation

Jeudi 18 juin à 19 h 30
75e anniversaire de l'appel du 18 juin 1940
Devant la stèle du général de Gaulle (place de la gare SNCF)

Vendredi 19 juin à 19 h
Rencontre musicale jeunes artistes
Hôtel de Malestroit

Vendredi 19 juin à 19 h 30
Prix polar
Médiathèque

Vendredi 19 juin à 20 h30
Soirée tremplin jeunes
Square de Lattre de Tassigny

Samedi 20 juin
Dimanche 21 juin
De 10 h à 19 h
Bry en fête : cité médiévale
Programme sur bry94.fr

à venir•••

Parc des Coudrais en fête

Samedi 4 juillet

Gagnez du temps dans vos démarches en mairie !

UN seul lieu de passage
L'accueil

UN numéro de téléphone
01 45 16 68 00

UN courriel unique
mairie@bry94.fr

Imprimé sur papier recyclé